

Gel (épaisseur de glace trop importante)

Arrêt du cassage de glace

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2009/00080
MODIFIANT L'AVIS N°
FR/2009/00067

Avis modifié par l'avis N° FR/2009/00135

Un arrêt de navigation

- **à partir du mardi 6 janvier 2009 à 18:00 [tous les usagers]**
 - Canal de la Marne au Rhin, branche Ouest entre les PK 130 (écluse n° 27 bis de Toul) et PK 3.314 (écluse n° 70 de Saint Étienne)
 - Canal de la Marne au Rhin, branche Est entre les PK 222.093 (écluse n° 2 de Réchicourt le Château) et PK 154.600 (écluse n° 27 de Frouard)
 - Canal des Ardennes entre les PK 0.048 (écluse n° 7 de Meuse) et PK 38.480 (écluse n° 26 de Semuy)
- **à partir du mercredi 7 janvier 2009 à 09:00 [tous les usagers]**
 - Canal de la Meuse (ex Canal de l'Est, branche Nord) entre les PK 2.780 (Porte de garde des Quatre Cheminées) et PK 272.404 (écluse n° 1 de Troussey)
- **à partir du jeudi 8 janvier 2009 à 09:00 [tous les usagers]**
 - Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud) entre les PK 124.601 (écluse n° 34 de Fontenoy le Château) et PK 25.883 (écluse n° 47 de Messein)
- **à partir du vendredi 9 janvier 2009 à 14:00 [tous les usagers]**
 - Canal de la Meuse (ex Canal de l'Est, branche Nord) entre les PK 0.000 (Frontière Belge) et PK 2.780 (Porte de garde des Quatre Cheminées)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Arrondissement Hydraulique Maintenance Exploitation, Espace Corbin, 54000,
NANCY.

Tél : 03 83 36 86 30. Fax : 03 83 36 80 25.
ADVE Nancy, 2 rue Victor, 54000, NANCY.
Tél : 0383170101. Fax : 0383351867.

Commentaire :

En raison du gel montant entraînant une épaisseur de glace de plus de 15 cm dans les biefs, Messieurs les Usagers de la voie d'eau sont informés que le cassage de glace doit être interrompu sur le canal de la Marne au Rhin Est et Ouest, le canal des Ardennes et le canal de la Meuse, pour des raisons de sécurité, ainsi que pour la pérennité des berges et des ouvrages. Les bateaux devront être arrêtés dans les ports refuges.

Messieurs les Usagers devront se conformer aux indications données par les Agents du Service de la Navigation.

A compter du 9/01/2009 à 14 heures, l'arrêt de navigation est effectif sur le canal de la Meuse de la frontière Belge à la porte de garde des Quatre Cheminées.

Dès que la situation s'améliorera, le Service de la Navigation du Nord - Est établira un nouvel avis qui précisera la date de reprise de la navigation.



FR/2009/00080

Pour Ordre - Chef d'Unité

Signé

Philippe MOREL

Date limite d'affichage :
Prochain Avis